Image not found or type unknown

réparation faite par garage sans devis, sans accord

Par **claireneveu**, le **17/12/2010** à **15:13**

bonjour,

hier j'ai amené ma voiture c4 dans un garage citroën car cette dernière avait un soucis. j'ai demandé si on pouvait regarder et me dire quelle était la panne. le garagiste me dit qu'il doit faire un diagnostique et comme il est tard il le fera demain matin et me téléphonera pour me dire ce qu'il en est.
aujourd'hui on m'appelle pour me dire que les réparations ont été faites, il y en a pour 155 euros. mais je n'ai pas eu de devis, on ne m'a pas demandé si j'étais d'accord pour qu'on effectue les réparations. je suis embêtée car je n'ai pas cette somme....
que dois faire ?
le garagiste avait il le droit de faire les travaux sans m'avoir fait de devis ? sans que j'accepte le prix ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés